



Tchad

Le modèle tchadien remis en cause

Après la modification de la loi 001 sur le pétrole à fin 2005 et la réaction musclée de la Banque mondiale qui s'en est suivie, la société civile tchadienne et ses relais en Europe, parmi lesquels SWISSAID, cherchent à maintenir le dialogue et la pression dans l'intérêt des populations locales.

Durant des mois, la société civile tchadienne avait multiplié les initiatives pour tenter de persuader les autorités de renoncer à leur volonté de modifier la loi 001 consacrant une gestion transparente des revenus pétroliers. En Europe, plusieurs ONG, parmi lesquelles SWISSAID, ont également alerté l'opinion publique sur les démarches visant à remettre en cause une loi unique au monde, citée en modèle, qui garantissait qu'une partie des revenus pétroliers étaient consacrés prioritairement aux secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures et au monde rural. La Banque mondiale avait pesé de tout son poids pour faire adopter cette loi, facteur déterminant de son soutien au projet d'exploitation pétrolière au Tchad.

Les populations, premières victimes

Las ! Malgré les nombreuses pressions exercées tant au niveau national qu'international, l'Assemblée nationale tchadienne, arguant de sérieux problèmes de trésorerie et de la souveraineté du pays, consacrait à fin décembre 2005 la modification de cette loi, qui remettait de facto en question les fondements de l'engagement de la Banque mondiale dans ce projet. La réaction de la Banque mondiale ne se fit d'ailleurs pas attendre : dans une lettre adressée aux

autorités tchadiennes, l'institution financière indiquait qu'elle suspendait immédiatement les décaissements pour l'ensemble des projets en cours. «Nous avons la responsabilité de nous assurer que les ressources générées par le projet d'exploitation pétrolière sont utilisées pour faire face aux besoins des populations pauvres du Tchad», déclarait alors le président de la Banque mondiale Paul Wolfowitz, tandis que, dans un communiqué de presse, les organisations de la société civile tchadienne disaient redouter «qu'une fois encore, ce sont les populations déjà grandement éprouvées par la paupérisation ambiante qui paieront les pots cassés d'une bataille dont le Tchad ne sortirait pas gagnant».

SWISSAID écrit à Micheline Calmy-Rey

Dans le même temps, SWISSAID adressait une lettre à la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, pour lui faire part qu'elle déplorait vivement «que cette loi, garantissant qu'une partie des revenus pétroliers soit consacrée à la lutte contre la pauvreté ait été vidée de son contenu» ainsi que «ses préoccupations quant aux conséquences que pourrait avoir, pour les populations tchadiennes, le différend qui oppose la Banque mondiale et les autorités de ce pays». En filigrane, la crainte que l'engagement en matière de coopération au développement de la Suisse, comme celui d'autres pays ou d'agences multilatérales, ne soit remis en question. «Il est plus important que jamais que la Suisse poursuive son dialogue politique avec les autorités tchadiennes ainsi qu'avec les autres donateurs, pour faire en sorte que les revenus du pétrole servent réellement à améliorer les conditions de

vie de la population», insistait encore SWISSAID dans sa lettre, également diffusée auprès des médias sous la forme d'un communiqué de presse.

Besoin d'argent pour soutenir l'effort de guerre

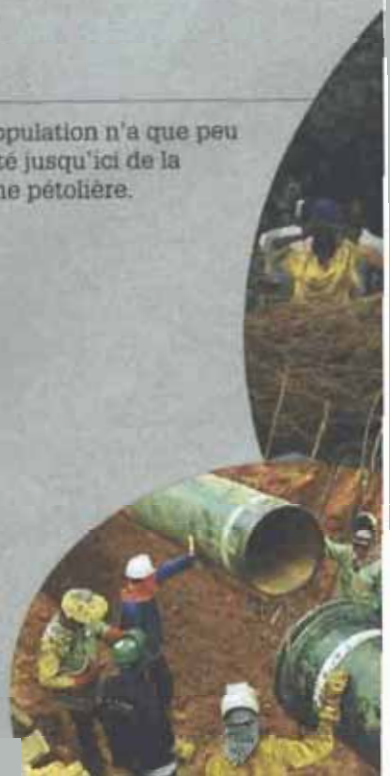
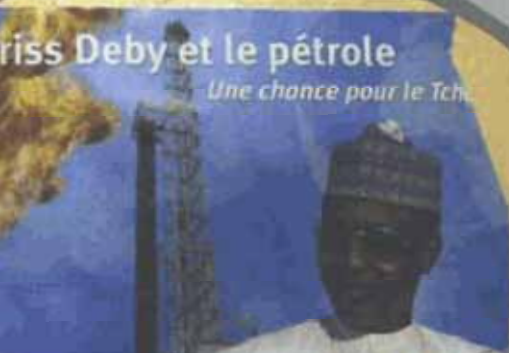
Parmi les principales modifications de la loi, celle qui a déclenché le plus de polémique est sans nul doute la suppression de l'épargne pour les «générations futures», soit 10 % des revenus pétroliers, ainsi que l'élargissement des «secteurs prioritaires» à la sécurité publique et à l'administration. Dans le contexte politique très troublé que connaît actuellement le Tchad, plusieurs voix se sont élevées pour craindre que, désormais, l'argent du pétrole, plutôt que de soulager la misère des populations, ne serve à acheter des armes. «La révision de la loi coïncide avec une tension militaire et politique dans le pays, a relevé Soumaïne Adoum, en charge du dossier pétrole au bureau de coordination de SWISSAID au Tchad, dans une interview accordée au quotidien *Le Temps*. La rébellion armée qui se développe à l'Est implique de nouvelles dépenses. L'Etat doit soutenir un effort de guerre, mais il n'en a pas les moyens.» Tous les

La population n'a que peu profité jusqu'ici de la manne pétrolière.

Idriss Deby et le pétrole

Une chance pour le Tchad

Une modification de la Constitution permet à Idriss Déby de briguer un troisième mandat.



voyants sont au rouge, alors que se profile l'élection présidentielle du 3 mai 2006, où se représente le président Idriss Déby Itno, après une modification de la Constitution l'autorisant à briguer un nouveau mandat.

La situation du Nigeria à méditer...

Depuis, des négociations d'une extrême discrétion se poursuivent entre des représentants de la Banque mondiale et des autorités tchadiennes, ne laissant rien filtrer, si ce n'est un communiqué évoquant des « discussions constructives » et « la poursuite de consultations ». La société civile tchadienne cherche pendant ce temps à maintenir la pression et à faire valoir le droit de la population, qui figure parmi les plus pauvres du monde, à bénéficier des revenus du pétrole. La situation qui prévaut au Nigeria voisin devrait faire réfléchir les différents protagonistes de ce bras de fer. Dans ce pays, premier producteur africain de pétrole – dont la Suisse tire d'ailleurs une part substantielle de son pétrole brut – des milices armées multiplient les opérations de

sabotage et de prises d'otages pour défendre, disent-elles, les intérêts des populations du delta du Niger qui continuent à croupir dans une misère infamante, sans tirer un quelconque bénéfice des richesses pétrolières du pays.

Catherine Morand

Des rebelles nigériens retiennent en otages des ouvriers pétroliers occidentaux. Ils exigent que les revenus de l'or noir profitent à la population pauvre de leur pays.



Photo: J. Gervais/Agf. Reuters



En donnant 100 francs, vous permettez à une organisation partenaire de diffuser une émission de radio qui informe de l'utilisation des revenus du pétrole. Et 50 francs suffisent à payer le montant des honoraires d'un expert dispensant un cours sur les répercussions de l'exploitation pétrolière.

Une aide qui va plus loin